



**TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE  
(TLPE)**

**DECLARATION INITIALE**

(Articles L. 2333-6 à L. 2333-16 du code général des collectivités territoriales  
et délibération du conseil municipal ou de l'organe délibérant)

**1 - Déclarant**

Année :

Commune d'implantation :

Pour les entreprises individuelles, nom et prénoms du dirigeant :

Pour les personnes morales, dénomination sociale :

Nom et prénom du représentant légal ou statutaire :

Nom du magasin :

N° SIREN :

Adresse au 1<sup>er</sup> janvier :

Adresse de facturation si différente :

Personne à contacter pour la déclaration :

Nom et prénom :

n° téléphone :

courriel :

**2 - Etat du parc (supports concernés par la taxation) au 1<sup>er</sup> janvier**

A compléter par le déclarant		Partie réservée à la collectivité			
Emplacement	Surface	Réfaction	Surface rectifiée	Tarif	Total à payer
<b>Dispositifs non numériques</b>					
<b>Dispositifs numériques</b>					
<b>Enseignes</b>					
<b>Préenseignes à procédé numérique</b>					
<b>Préenseignes à procédé numérique</b>					
				Total dû	

Si le tableau ne comporte pas de lignes en nombre suffisant, vous pouvez utiliser le tableau identique à celui-ci, figurant en annexe.

Observations

**3 - Engagement du déclarant**

Je soussigné, auteur de la présente déclaration : (Nom, prénom) \_\_\_\_\_, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus.

Date et signature :

Toute fausse déclaration constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal.

**4 - Obligations de dépôt**

Déclaration à retourner signée avant le 1<sup>er</sup> mars à la commune ou, le cas échéant, l'EPCI, où sont implantés les supports taxables.

**5 - Cadre réservé à la commune ou à l'EPCI**

Date d'arrivée :

Observations :

## ANNEXE DECLARATION INITIALE TLPE

A compléter par le déclarant		Partie réservée à la collectivité			
Emplacement	Surface	Réfaction	Surface rectifiée	Tarif	Total à payer
<b>Dispositifs non numériques</b>					
<b>Dispositifs numériques</b>					
<b>Enseignes</b>					
<b>Préenseignes à procédé numérique</b>					
<b>Préenseignes à procédé numérique</b>					
				Total dû	



**TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE  
(TLPE)**

**DECLARATION COMPLEMENTAIRE DE CREATION OU DE SUPPRESSION  
DE SUPPORTS INTERVENUES  
ENTRE LE 2 JANVIER ET LE 31 DECEMBRE**

(Articles L. 2333-6 à L. 2333-16 du code général des collectivités territoriales  
et délibération du conseil municipal ou de l'organe délibérant)

**1 - Déclarant**

Année :

Commune d'implantation :

Pour les entreprises individuelles, nom et prénoms du dirigeant :

Pour les personnes morales, dénomination sociale :

Nom et prénom du représentant légal ou statutaire :

Nom du magasin :

N° SIREN:

Adresse :

adresse de facturation si différente :

Personne à contacter pour la déclaration :

Nom et prénom :

n° téléphone :

courriel :

**2 - Mise à jour des supports (créations/suppressions)**

A compléter par le déclarant				Partie réservée à la collectivité				
Emplacement	Surface (m²)	Date de création	Date de suppression	Prorata temporis (mois)	Réfaction	Total surface rectifiée	Tarif	Total à payer
<b>Dispositifs non numériques</b>								
<b>Dispositifs numériques</b>								
<b>Enseignes</b>								
<b>Préenseignes à procédé numérique</b>								
<b>Préenseignes à procédé non numérique</b>								
<b>Total dû</b>								

Si le tableau ne comporte pas de lignes en nombre suffisant, vous pouvez utiliser le tableau identique à celui-ci, figurant en annexe.

Observations

**3 - Obligations de dépôt**

Déclaration à retourner signée dans les deux mois qui suivent la création ou la suppression des supports objets de la présente déclaration à la commune ou, le cas échéant, à l'EPCI, où sont implantés les supports taxables.

**4 - Engagement du déclarant**

Je soussigné, auteur de la présente déclaration : (Nom, prénom) \_\_\_\_\_, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus.

Date et signature :

Toute fausse déclaration constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal.

**5 - Cadre réservé à la commune ou à l'EPCI**

Date d'arrivée :

Observations :